



Sexto 2 - Architecte

Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police. Cette formation vise à outiller les intervenants des milieux scolaires afin qu'ils puissent être en mesure d'agir rapidement et efficacement auprès des élèves de leur établissement scolaire impliqués dans une situation de sextage. Le sextage chez les adolescents peut être défini comme la production, la distribution et la redistribution de contenus à caractère sexuel (photos, vidéos, etc.), entre eux, via les technologies de l'information et de la communication. À la fin du niveau Explorateur de cette formation, vous serez en mesure de comprendre ce phénomène et de guider les intervenants dans la gestion des cas qui pourraient être portés à leur attention par l'entremise d'un outil d'intervention : la trousse Sexto. Au niveau Architecte, par le biais d'animations interactives, trois cas fictifs de sextage vous seront proposés pour consolider les nouveaux apprentissages et valider vos interventions. La réalisation de la trousse Sexto a été possible grâce à la collaboration de la Ville de Saint-Jérôme (Québec), du Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP), du Centre canadien de la protection de l'enfance, du Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC), de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord et de l'Académie Lafontaine.

Critères:

- **Pertinence** : les éléments réflexifs sont tous en lien avec les étapes de la méthode d'intervention Sexto ;
- **Suffisance** : les éléments réflexifs sont nombreux et variés ;
- **Richesse** : les éléments réflexifs illustrent clairement la compréhension des étapes de la méthode d'intervention Sexto ;
- **Clarté** de la présentation.

Badge attribué à: [Denis Houle](#)

Date de la demande: 2021-03-12 00:50:29

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Prendre le temps... de parler au(x) jeune(s) qui vient me voir (seul à seul), pour me dénoncer ce qui se passe (témoin et victime). Poser des questions pour évaluer la situation (incident), remplir la grille d'évaluation de l'incident. Vérifier les informations auprès de tous ceux impliqués ou témoins, remplir avec eux la grille d'évaluation de l'incident (en individuel). Évaluer si la situation est impulsive ou malveillante... si c'est de façon malveillante, contacter le service de police et ne pas remplir la grille avec l'instigateur. Confisquer son cellulaire. Si c'est impulsif, parler avec l'instigateur pour sa version et remplir avec lui, sa version des faits. Confisquer son cellulaire.

En tout temps, le tout doit être fait de façon confidentielle et prendre le temps d'expliquer à tous et chacun le pourquoi de cette confidentialité (respect).

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Agir rapidement... Toujours s'assurer d'avoir les bonnes informations et de suivre TOUTES les étapes de la méthode SEXTO

(quand c'est de mise...). Rencontrer les jeunes de façon individuelle et remplir une grille d'éval par jeune. Toujours être à l'affût de la situation, même lorsqu'on croit que tout est rentré dans l'ordre, parfois il peut y avoir des suites. Toujours se référer à l'agent responsable de notre milieu lorsque la trousse Sexto est déclenchée (impulsif) ou lors d'un incident malveillant.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Toutes les étapes sont importantes et ont leur degré d'importance mais à mes yeux, c'est celle de vérifier l'information. Prendre le temps de vérifier toutes les informations, tant au niveau de la victime que des autres témoins de l'incident. S'assurer d'avoir toutes les informations afin de poser les bons gestes, les bonnes choses à faire, tel que, estimer si l'activité est malveillante et de nature criminelle.

*** Lors de notre discussion avec la victime, de prendre le temps de la rassurer et de la supporter pendant et après la situation (attitude positive, sans jugement / erreur de «parcours», choix des bons amis, etc). Respect de la confidentialité en tout temps.